

Informations importantes sur le déroulement des négociations de la CCT 21

Chères et chers collègues,

Depuis le printemps 2019, les discussions en vue du renouvellement de la CCT Santé 21 butent sur les attaques des employeurs. Le SSP aux côtés d'autres organisations telles que SYNA et l'ASI ont lancé une campagne « Touche pas à ma CCT Santé21 » qui visent à mobiliser le personnel de santé autour des risques d'une non-reconduction de cette convention (voir les différentes étapes sur le site internet du SSP volet « campagnes »). Flexibilisation du temps de travail ; suppression des indemnités pour le travail de nuit et des week-ends ou encore suppression de l'échelon automatique sont les risques qui planent sur nous pour les prochaines années. Le message est clair : les employeurs cherchent à faire des économies sur nos conditions de travail qu'ils estiment trop coûteuses.

En juin dernier devant le risque de voir une dénonciation de la convention, le chef du Département des finances et de la santé, Laurent Kurth, a proposé ses bons offices. Nous avons jusqu'à fin septembre pour parvenir à un accord avec les représentants des employeurs. La consultation du personnel est une étape cruciale de ce processus de négociations. C'est pourquoi nous vous invitons à **réserver** les dates suivantes et à **les communiquer** à vos collègues pour que nous puissions **ensemble** décider des positions à adopter :

Mardi 24 août, Jeudi 23 septembre, Mercredi 29 septembre (provisoire)

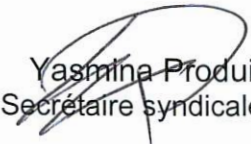
Ces assemblées se tiendront à la **Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds à 20h00**. Elles pourront également être suivies en ligne. Ces informations sont également disponibles sur notre site internet. Par ailleurs, vous serez tenus informés de l'évolution des discussions par courrier ou par email.

Pour rappel, le SSP s'oppose à tout démantèlement de la CCT, nous exigeons le renouvellement de la convention assortie d'une amélioration des conditions de travail qui prenne en compte l'effort gigantesque réalisé au cours de ces derniers mois et respecte la vie privée. C'est le message qu'il faut à présent faire passer **auprès de vos collègues** pour que nous puissions **ensemble** obtenir une reconnaissance de votre travail autrement que par des applaudissements. Pour ce faire vous trouverez dans ce courrier une affichette à coller sur votre lieu de travail ainsi que des tracts à distribuer. Vous pouvez également recevoir du matériel de campagne supplémentaire afin d'afficher votre soutien au maintien de la CCT21.

La détérioration des conditions de travail dans le secteur de la santé est malheureusement une tendance nationale. C'est pourquoi **le samedi 30 octobre** nous serons à Berne pour une manifestation du personnel de la santé avec nos collègues de la Suisse entière.

Je suis à votre disposition si vous avez des questions, remarques ou suggestions pour la suite de la campagne. En vous remerciant pour votre engagement. Merci à celles et ceux qui n'ont pas transmis vos adresses mail de me la communiquer en m'envoyant un courriel Yasmina.produit@ssp-vpod-ch ou à neuchatel@ssp-vpod.ch

La Chaux-de-Fonds, le 10 août 2021


Yasmina Produit
Secrétaire syndicale